

Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux

Société d'Etat avec Conseil d'Administration régie par la loi n°025/99/AN du 16 novembre 1999
Décret n°2024-0506/PRES-TRANS/PM/MSHP/MEFP/MDICAPME du 07 mai 2024 portant approbation des statuts

Ouagadougou, le 17 DEC 2025

N/Réf. **3350** /CAMEG

N/Réf. :

COMMUNIQUE

FERMETURE DES MAGASINS POUR INVENTAIRES

La CAMEG informe son aimable clientèle qu'en raison des inventaires de fin d'année, ses magasins de vente resteront fermés **du lundi 29 décembre 2025 au mercredi 14 janvier 2026 inclus.**

Cette fermeture concerne les agences commerciales de la CAMEG Ouagadougou I et II, Bobo-Dioulasso, Fada-N'Gourma, Ouahigouya, Déougou, Gaoua, Tenkodogo, Dori, l'agence Ventes spécifiques, l'agence Programmes et Partenariats et les entrepôts centraux.

La réouverture des magasins se fera le **jeudi 15 janvier 2026.**

La CAMEG s'excuse d'avance pour les désagréments occasionnés par la fermeture de ses magasins.

Elle saisit par ailleurs, cette occasion, pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à ses partenaires et clients.

Puissions-nous les passer dans la paix et dans la bonne santé.

